La Gazette du RAM

SOMMAIRE

ACTU MÉTIER

ZOOM SUR

DU CÔTÉ DU RAM

BRICO RIGOLO

Le RAM sera fermé du 23/12/19 au 05/01/20

CONTACT - PERMANENCES

Régine WALTER, Laurence CROVISIER et Katia RIEKER vous accueillent :

À l'antenne RAM de Biesheim
1 place de l'école

- les lundis de 13h30 à 17h
- les mercredis de 8h30 à 12h
- uniquement les lundis en période de vacances scolaires

À l'antenne RAM de Fessenheim
2 rue du Rhin

- les mardis et jeudis de 13h30 à 17h
- uniquement les jeudis en période de vacances scolaires

Ou sur rdv en dehors des permanences au ***03 89 72 27 77***
ram@paysrhinbrisach.fr

PAYS RHIN-BRISACH
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ACTU MÉTIERS

LES ASSISTANTES MATERNELLES : FOCUS NATIONAL

(données au 1er janvier 2016)

Quelques chiffres intéressants extraits du journal l'Assmat n°75 février/mars 2019

437731 assistantes maternelles agréées

99,5% sont des femmes

L'âge moyen est de **47,4 ans**

845 934 particuliers emploient **311 756** assistantes maternelles

977 194 places d'accueil dont **17 800** places d'accueil dans **1615** MAM (Maisons d'Assistantes Maternelles)

Sources : DREES, Etudes et résultats, n°1030, octobre 2017
ACOSS, Acoss stat, n° 259, décembre 2017

BIENVENUE !

Nous souhaitons la bienvenue

À Madame GOETZ Christelle
Nouvelle assistante maternelle agréée à HEITEREN

À Monsieur FELDGIESEL Christophe
Nouvel assistant maternel agréé à WIDENSOLEN

À Madame ROUELLAND Sabrina
Nouvelle assistante maternelle agréée à ARTZENHEIM

À Madame HERMENT PEYE Marion
Nouvelle assistante maternelle agréée à HIRTZFELDEN

À Madame SCHMITT Stéphanie
Nouvelle assistante maternelle agréée à RUMERSHEIM LE-HAUT

ACTU MÉTIERS

L'essentiel à savoir lors de la démission d'une assistante maternelle

- Les parents ne versent pas d'indemnité de rupture
- Si les parents décident de ne pas confier leur enfant pendant la période de préavis, celui-ci est dû hors indemnités.
- Les parents doivent procéder au calcul de régularisation des salaires, afin de comparer les salaires versés avec le réel travaillé.
- Les parents employeurs doivent également faire une régularisation des congés payés.
- Les documents à fournir par le parents sont les mêmes que lors d'une rupture normale :
    - certificat de travail
    - attestation Pôle Emploi
    - solde pour tout compte (facultatif)
- En principe, la démission ne permet pas au salarié de bénéficier immédiatement de l'assurance chômage car il n'est pas involontairement privé d'emploi. Il pourra éventuellement y prétendre après un délais de carence de 4 mois s'il a activement recherché un nouvel emploi.
  Pour plus d'information : *www.pole-emploi.fr*

ZOOM SUR

Comment dompter la colère de l'enfant ?

Qui n'a pas été un jour confronté à la colère d'un enfant ? Parfois désarmé devant cette émotion exprimée par l'enfant, l'adulte doit pourtant être un partenaire dans l'apprentissage de la gestion de la colère.

Les principales émotions sont :
La joie, la tristesse, la sérénité, la colère, la peur et le dégoût.
Les adultes comme les enfants subissent les émotions. Apprendre à les contrôler prend du temps et chacun éprouve son propre ressenti de ses émotions.
Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises émotions. Elles font parties de la vie, de la toute petite enfance à la mort.
Parfois l'agressivité est déclenchée par la colère. Des coups, des cris, des morsures sont donnés par l'enfant en colère. Il peut aussi retourner l'agressivité contre lui-même, en se faisant du mal. La colère n'est pas une émotion négative, c'est l'agressivité qu'il l'est.
La colère est une émotion saine, l'exprimer permet l'abaissement des tensions et un retour au calme.

Quelques pistes pour prévenir les crises de colère :

- l'activité physique est bénéfique pour se défouler
- Le respect du rythme biologique de l'enfant
- Dialoguer avec l'enfant « *tu as le droit d'être en colère mais tu n'as pas le droit de taper, mordre, pousser, te rouler par terre.* »
- Prévenir l'enfant de tout changement, par exemple : *«Nous allons rentrer*

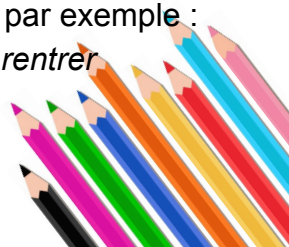

ZOOM SUR

à la maison pour le déjeuner, nous reviendrons jouer au parc une autre fois. »

La posture professionnelle :

- Rester calme, éviter de répondre avec sa propre colère.
- Isoler l'enfant si possible, mais pas trop loin ni trop longtemps.
- Dialoguer avec l'enfant quand il est réceptif, c'est-à-dire dès son retour au calme
- Mettre des mots sur ce qu'il peut ressentir.
- Déculpabiliser l'enfant tout en donnant un cadre.
- Montrer à l'enfant que vous n'êtes pas ou plus fâché après la crise. Il se sentira rassuré et cela évitera de l'enfermer dans une identité d'enfant colérique.

- Dites-lui que vous avez confiance en lui et en sa capacité de pouvoir changer son comportement agressif.

Souvent l'adulte perçoit la colère de manière négative, pourtant cette émotion est nécessaire. L'assistante maternelle est un partenaire pour échanger avec les parents et ainsi construire un discours rassurant et sécurisant pour l'enfant.

Côté lecture

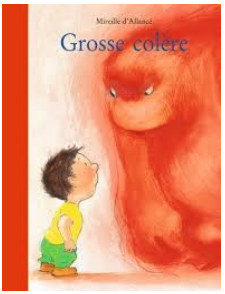

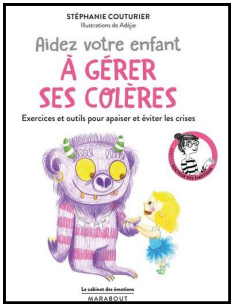

DU COTÉ DU RAM

Les ateliers Montessori

« ***Aide moi à faire seul*** » tout en étant accompagné. Voici la phrase qui résume la pédagogie de Maria Montessori. Cette pédagogie est basée sur le respect de l'enfant, de sa personne et de ses besoins.
Dans un environnement soigneusement préparé, adapté à la taille de l'enfant, avec un matériel concret, progressif qui l'amènera à l'abstraction.

Une éducation à l'autonomie qui permet le libre choix, la répétition des exercices qui apportent à l'enfant la persévérance, la concentration, la maîtrise du geste.
Les 3 buts des exercices de « vie pratique » sont :

- le développement et la coordination des mouvements
- l'acquisition de l'autonomie et de l'indépendance
- le développement de la concentration

Les animatrices du RAM ont suivi la formation Montessori niveau 1, pour pouvoir accompagner les enfants et les adultes lors des ateliers qu'elles proposent.

DU COTÉ DU RAM

L'équipe du RAM s'agrandit !

A compter du mois de janvier 2020, Katia RIEKER rejoindra l'équipe des animatrices du RAM Pays Rhin-Brisach. Forte de son expérience d'une vingtaine d'année en tant qu'auxiliaire de puériculture, au sein notamment du multi-accueil les Harzalas situé à Volgelsheim, elle mettra ses compétences et son savoir-faire au service des familles et des assistantes maternelles du territoire. Nous lui souhaitons dores et déjà la bienvenue !

Les actions du RAM

Le RAM accompagne les familles en recherche d'un mode d'accueil, il renseigne en toute neutralité les parents et les assistantes maternelles sur le contexte réglementaire pour établir le contrat de travail dans les meilleures conditions.

Le RAM organise également des formations pour les assistantes maternelles (analyse de la pratique, recyclage secourisme, etc…), ainsi que des conférences tout public ciblées sur la petite enfance…

Des animations hebdomadaires sont organisées dans 13 communes du territoire, pour les tout petits dès l'âge de trois mois. Ces rencontres conviviales sont très prisées des enfants qui adorent venir à la rencontre de leurs copains de jeux !

BRICO RIGOLO

Carte d'hiver

Voici un renne original à concevoir avec les enfants qui acceptent de tremper leur pied dans la peinture.

Ajouter deux yeux mobiles, du cure pipe pour former les bois du renne, un pompon pour le nez et le tour est joué !

Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach - 16 rue de Neuf-Brisach 68600 VOLGELSHEIM
Tél. : 03 89 72 56 49 - Fax : 03 89 72 95 30 - Site internet : www.paysrhinbrisach.fr
Directeur de la publication : Philippe MAS, Vice-président délégué à la Petite Enfance
Rédaction : Laurence CROVISIER et Régine WALTER - Publication trimestrielle
Crédits photos : pixabay - freepik

msa santé famille retraite services

Allocations Familiales Caf du Haut-Rhin

Conseil départemental Haut-Rhin

La Communauté de Communes agit pour l'environnement.